



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2019-050

PUBLIÉ LE 14 FÉVRIER 2019

Sommaire

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-12-10-258 - arrêté DOS-SDA n° 2018-486 du 10.12.18 portant constitution du conseil technique de l'IFAS Louise de Bettignies de Cambrai (2 pages)	Page 3
R32-2018-12-10-259 - arrêté DOS-SDA n° 2018-487 du 10.12.18 portant constitution du conseil de discipline de l'IFAS Louise de Bettignies Cambrai (2 pages)	Page 6
R32-2018-12-10-257 - arrêté modificatif DOS-SDA n° 2018-485 du 10.12.18 portant constitution du conseil technique de l'Ecole de Puériculture du CHU de Lille (1 page)	Page 9
R32-2019-01-24-004 - Arrêté modificatif DOS-SDA n° 2019-13 du 24.01.19 portant constitution du conseil de discipline de l'IFAS du CHU Lille (2 pages)	Page 11
R32-2019-02-08-006 - Arrêté n° 2019-009 SDSDU modifiant la composition nominative de la CRSA HDF (10 pages)	Page 14
R32-2019-02-08-007 - Arrêté n° 2019-010 SDSDU - modification Commissions spécialisées CRSA HDF (20 pages)	Page 25
R32-2018-11-15-165 - Décision tarifaire modificative portant fixation du forfait global de soins pour l'année 2018 de l'EHPAD NOTRE DAME DES ANGES à LILLE (3 pages)	Page 46

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-12-10-258

arrêté DOS-SDA n° 2018-486 du 10.12.18 portant
constitution du conseil technique de l'IFAS Louise de
Bettignies de Cambrai

*Arrêté DOS-SDA n° 2018-486 du 10.12.18 portant constitution du conseil technique de l'IFAS
Louise de Bettignies de Cambrai*

**ARRETE DOS-SDA N° 2018-486 PORTANT CONSTITUTION DU CONSEIL TECHNIQUE
DE L'INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS LOUISE DE BETTIGNIES DE CAMBRAI**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique RICOMES en qualité de Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ;

Vu la décision du 2 octobre 2018 portant délégations de signature de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France ;

ARRETE :

Article 1 :

Le conseil technique de l'institut de formation d'aides-soignants Louise de Bettignies de Cambrai est composé, pour l'année 2018/2019, ainsi qu'il suit :

- la directrice générale de l'agence régionale de santé ou son représentant, président ;
- le directeur de l'institut de formation d'aides-soignants ;
- un représentant de l'organisme gestionnaire ou son suppléant ;
- un infirmier, formateur permanent de l'institut de formation, élu chaque année par ses pairs :

titulaire : Madame Fabienne DEPARPE SAGOT
suppléant :

- un aide-soignant d'un établissement accueillant des élèves en stage :

titulaire : Madame Natacha DUCHENNE, Aide-soignante au Centre Hospitalier de Cambrai
Bloc opératoire
suppléant : Monsieur Dominique MOUFTIEZ, Aide-soignant au Centre Hospitalier de Cambrai
SCIRMT

- deux représentants des élèves élus chaque année par leurs pairs :

titulaires : Madame Marine SOYEZ LOBRY et Madame Sandrine MONET PUAUX
suppléants : Madame Océane RALLIN et Madame Mathilde BEDU

- le coordonnateur général des soins de l'établissement dont dépend l'institut ou son représentant.

Article 2 : Selon les questions inscrites à l'ordre du jour, le président, soit seul, soit à la demande de la majorité des membres du conseil, peut demander à toute personne qualifiée susceptible d'apporter un avis à ce conseil d'assister à ses travaux.

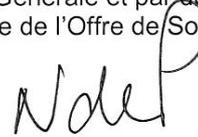
Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié au directeur de l'institut de formation d'aides-soignants Louise de Bettignies de Cambrai pour diffusion auprès des membres du conseil technique et affichage dans ses locaux.

Article 5 : Le directeur de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé (ARS) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Hauts-de-France.

Fait à LILLE, le 10 décembre 2018

Pour la Directrice Générale et par délégation,
La Sous-Directrice de l'Offre de Soins ambulatoire



Dr Nathalie De Pouvourville

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-12-10-259

arrêté DOS-SDA n° 2018-487 du 10.12.18 portant
constitution du conseil de discipline de l'IFAS Louise de
Bettignies Cambrai

*Arrêté DOS-SDA n° 2018-487 du 10.12.18 portant constitution du conseil de discipline de l'IFAS
Louise de Bettignies Cambrai*

**ARRETE DOS-SDA N° 2018-487 PORTANT CONSTITUTION DU CONSEIL DE DISCIPLINE
DE L'INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS LOUISE DE BETTIGNIES DE CAMBRAI**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique RICOMES en qualité de Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ;

Vu la décision du 2 octobre 2018 portant délégations de signature de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France ;

ARRETE :

Article 1 :

Le conseil de discipline de l'institut de formation d'aides-soignants Louise de Bettignies de Cambrai est composé, pour l'année 2018/2019, ainsi qu'il suit :

- la directrice générale de l'agence régionale de santé ou son représentant, président ;
- le représentant de l'organisme gestionnaire siégeant au conseil technique ou son suppléant ;
- l'infirmier, formateur permanent siégeant au conseil technique :

titulaire	:	Madame Fabienne DEPARPE SAGOT
suppléant	:	
- l'aide-soignant d'un établissement accueillant des élèves en stage siégeant au conseil technique :

titulaire	:	Madame Natacha DUCHENNE
suppléant	:	Monsieur Dominique MOUFTIEZ
- un représentant des élèves tiré au sort parmi les deux élus du conseil technique :

titulaire	:	Madame Marine SOYEZ LOBRY
suppléant	:	Madame Sandrine MONET PUAUX

Article 2 : Selon les questions inscrites à l'ordre du jour, le président, soit seul, soit à la demande de la majorité des membres du conseil, peut demander à toute personne qualifiée susceptible d'apporter un avis à ce conseil d'assister à ses travaux.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié au directeur de l'institut de formation d'aides-soignants Louise de Bettignies de Cambrai pour diffusion auprès des membres du conseil de discipline et affichage dans ses locaux.

Article 5 : Le directeur de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé (ARS) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Hauts-de-France.

Fait à LILLE, le 10 décembre 2018

Pour la Directrice Générale et par délégation,
La Sous-Directrice de l'Offre de Soins ambulatoire



Dr Nathalie De Pourville

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-12-10-257

arrêté modificatif DOS-SDA n° 2018-485 du 10.12.18
portant constitution du conseil technique de l'Ecole de
Puériculture du CHU de Lille

*Arrêté modificatif DOS-SDA n° 2018-485 du 10.12.18 portant constitution du conseil technique de
l'Ecole de Puériculture du CHU de Lille*

ARRETE MODIFICATIF DOS-SDA N° 2018-485 PORTANT CONSTITUTION DU CONSEIL TECHNIQUE DE L'ECOLE DE PUERICULTURE DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique RICOMES en qualité de Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité au diplôme d'Etat de puériculture et au fonctionnement des écoles ;

Vu la décision du 2 octobre 2018 portant délégations de signature de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France ;

ARRETE :

Article 1 :

L'arrêté DOS-SDA n°2018-126 du 7 mars 2018 portant constitution du conseil technique de l'Ecole de Puériculture du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille, pour l'année 2018, est modifié comme suit :

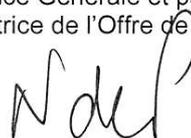
Membres de droit :

- le directeur de l'école : Madame Isabelle DUCROUX

Le reste est sans changement.

Fait à Lille, le 10 décembre 2018

Pour la Directrice Générale et par délégation,
La Sous-Directrice de l'Offre de Soins ambulatoire



Dr Nathalie De Pourville

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-01-24-004

Arrêté modificatif DOS-SDA n° 2019-13 du 24.01.19
portant constitution du conseil de discipline de l'IFAS du
CHU Lille

*Arrêté modificatif DOS-SDA n° 2019-13 du 24.01.19 portant constitution du conseil de discipline
de l'IFAS du CHU de Lille*

ARRETE MODIFICATIF DOS-SDA N° 2019-13 PORTANT CONSTITUTION DU CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique RICOMES en qualité de Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ;

Vu la décision du 19 décembre 2018 portant délégations de signature de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France ;

ARRETE :

Article 1 :

L'arrêté DOS-SDA n° 2019-1 du 7 janvier 2019 portant constitution du conseil de discipline de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille, pour l'année 2018/2019, est modifié comme suit :

La nomination de l'établissement a changé. Il s'agit du Centre Hospitalier Universitaire de Lille et non plus le Centre Hospitalier Régional Universitaire.

Le reste est sans changement.

Fait à LILLE, le 24 janvier 2019

Pour la Directrice Générale et par délégation,
La Sous-Directrice de l'Offre de Soins ambulatoire

Dr Nathalie DE POUVOURVILLE

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-02-08-006

Arrêté n° 2019-009 SDSU modifiant la composition
nominative de la CRSA HDF

modification de la composition de la CRSA HDF

**Arrêté n° 2019-009 SDSDU modifiant l'arrêté n°2016-017 SDSDU du 19 Juillet 2016 modifié
fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
des Hauts-de-France**

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1432-4 et D.1432-28 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Madame Monique RICOMES en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé (ARS) des Hauts-de-France;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais – Picardie n° 2016-017 SDSDU du 19 juillet 2016 fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie du Nord-Pas-de-Calais Picardie ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais – Picardie n° 2016-018 SDSDU du 19 août 2016 modifiant l'arrêté n°2016-017 SDSDU du 19 juillet 2016 fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie du Nord-Pas-de-Calais Picardie ;

Vu les arrêtés de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France n° 2016-020 SDSDU, n° 2017-012 SDSDU, n°2017-030 SDSDU, n°2017-036 SDSDU, n° 2018-001 SDSDU, n° 2018-012 SDSDU, n° 2018-016 SDSDU, n° 2018-031 et n° 2019-001 SDSDU respectivement des 30 décembre 2016, 3 mars 2017, 23 mai 2017, 23 août 2017, 12 janvier 2018, 16 mai 2018, 22 juin 2018, 13 novembre 2018 et 24 janvier 2019 modifiant l'arrêté n°2016-017 SDSDU du 19 juillet 2016 fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Hauts-de-France ;

Vu la décision de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France en date du 19 décembre 2018 portant délégations de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé Hauts-de-France,

Sur propositions des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévues aux articles D.1432-28 et D.1432-29 du code de la santé publique ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté n°2016-017 du directeur général de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

- **au collège 2 : représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux**

b) au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

Sont nommés sur proposition du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme :

Jean-Marc PETIT, Union Nationale des Retraités et Pensionnés – CFTC, membre titulaire,
Ou ses suppléants Eric VAN STEENKISTE-DELESPIERRE, Association des Aînés (canton d'Acheux en Amiénois) et Roger DEAUBONNE, Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) Retraités Somme.

c) au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

Sur proposition du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme :

Gilles BLOCH, Collectif pour une psychiatrie citoyenne, est nommé membre suppléant de Christine TREPTE.

- **au collège 4 : Partenaires sociaux**

a) au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

Hélène MIKA est nommée membre titulaire, en remplacement de Thierry SINNESAEEL.

- **au collège 5 : acteurs de la cohésion et de la protection sociales**

a) au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

Karim LOUZANI, Croix rouge française - délégation régionale Hauts-de-France, est nommé membre titulaire en remplacement de Thierry FAUVEAUX.

Virginia BILLON, Croix rouge française - délégation régionale Hauts-de-France, est nommée membre suppléant de Karim LOUZANI, en remplacement de Jean-Christophe MULLER.

- **au collège 7 : offreurs des services de santé**

a) au titre des représentants des établissements publics de santé

Dominique PICAULT est supprimée de la composition de cette instance.

g) au titre du représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

Karim LOUZANI est supprimé de la composition de ce collège.

o) au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé

Sabine LEPETZ est supprimée de la composition de cette instance.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 3 : La directrice de la stratégie et des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 février 2019

Pour la directrice générale, et par délégation,
le Directeur adjoint de la stratégie et des territoires,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping loops and lines, positioned above the name of the signatory.

Gwen MARQUE

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE HAUTS DE France
Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-009 du 08 février 2019

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France

1	Monique RYO, Vice-Présidente à la santé	Christian VANNOBEL	<i>Siège vacant</i>
2	Brigitte MAUROY, Conseillère Régionale	Edith VARET	<i>Siège vacant</i>
3	Nadège BOURGHELLE KOS, Conseillère Régionale	Amel GACQUERRE	<i>Siège vacant</i>

b) Au titre des présidents des conseils départementaux

4	Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil Départemental de l'Aisne	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
5	Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental du Nord, ou sa représentante, Mme Geneviève MANNARINO	Marie-Annick DEZITTER	Doriane BECUE
6	Nadège LEFEBVRE, Président du Conseil Départemental de l'Oise ou sa représentante, Anne FUMERY	Corry NEAU	LEVESQUE Sophie
7	Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ou sa représentante, Maryse CAUWET	Odette DURIEZ	Nicole GRUSON
8	Laurent SOMON, Président du Conseil Départemental de la Somme ou son représentant, M. Marc DEWAELE	Virginie CARON-DECROIX	Isabelle de WAZIERS

c) Au titre des représentants des groupements de communes

9	Marie LEFEBVRE, VP Communauté d'agglomération du Pays de St Omer	Grégory MARLIER, Président de la Communauté de la Haute-Deule	Sylvie ROLAND, Conseillère - Communauté d'agglomération du Pays de St Omer
10	Paul VERON, Président Communauté de la Thiérache du Centre	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
11	Jacques RICHIR, Conseiller Métropole européenne de Lille	Christine VANDESTEENE, Conseillère communautaire Cté d'agglomération du Pays de St Omer	<i>Siège vacant</i>

d) Au titre des représentants des communes

12	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
13	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
14	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

15	Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Marie-Thérèse HESSCHENTIER – Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR)
16	Didier VANQUELEF - UFC Que choisir Hauts-de-France	Jacques MOPIN - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Dominique BEN - INDECOSA-CGT
17	Patricia DEDOURGE - URAF Hauts-de-France	Frédéric BORTOLI – UDAF de l'Aisne	Julien LEONARD - Conseil nationale des associations familiales laïques (CNAFAL)

18	Sylvette CHEVALIER - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) des Hauts-de-France	Florence BOBILLIER - UNAPEI	Bernard-Marie DUPONT - Association d'entraide aux malades traumatisés crâniens (AEMTC)
19	Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Gérard DESSEaux - Association France Rein Picardie	Arnaud BODINIER - Association France greffes cœur et/ou poumons (FGCP)
20	Franck BIGET - Association française de lutte contre le VIH et les hépatites virales (AIDES)	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	Régine DECOTTE - Alliance Maladies Rares (AMR)
21	Olivier DAUPTAIN - Fédération française des associations et amicales de malades insuffisantes ou handicapés respiratoires (FFAAIR)	Maxime HEDOUIN, France Alzheimer	Ingrid MARS - Association française contre les myopathies (AFM) Téléthon
22	Jean-Pierre BULTEZ - Les petits frères des pauvres	Véronique CLAVEY - Mouvement français pour le planning / Fédération régionale Nord Pas-de-Calais du planning familial	Bernard FIOLET - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

23	Dominique SANCHEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – Aid'Aisne	Yves BONNARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – CFE-CGC	Roland FONTAINE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Association AROPA
24	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - FO	Michèle BEAREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - UIRS	Nicole SION - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - CFDT
25	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Arlette NARCISSE, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Marie-Blanche CAILLIEZ, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
26	Jean-Marc PETIT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme (nouveau)	Eric VAN STEENKISTE-DELESPIERRE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme (nouveau)	Roger DEaubonne - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme (nouveau)

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

27	Christian HILAIRE - UDAPEI 59 - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - UDAPEI	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - APAJH	Bénédicte LECLERCQ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - APF France Handicap
28	Aurélien DELAHOICHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise - CFDT	Serge FERCOT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – ADEP Picardie	Marie-Pierre BERGERET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Oise Alzheimer
29	Jean-Marie PETIT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - APF France Handicap	Joëlle DEQUIDT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Brigitte DORÉ - UDAPEI Nord-Pas-de-Calais - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
30	Christine TREPTE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme - APF France Handicap	Bruno WOZNIAC - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – APF France Handicap	Gilles BLOCH - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme (nouveau)

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

31	Dr Jean-Brice GAUTHIER – CTS Aisne	<i>Siège vacant</i>	Pierre MICHELINO – CTS Oise
32	Dr Patricia JEANSON – CTS Somme	Giancarlo BAILLET – CTS Somme	Chanez HERBANNE – CTS Oise
33	Séverine LABOUE - CTS Métropole Flandres	Michèle HUVIG – CTS Métropole Flandres	Dr René-Claude DACQUIGNY – CTS Pas-de-Calais
34	Rodolphe BOURRET – CTS Hainaut	Dr Solange MOORE-WIPF – CTS Hainaut	Richard CZAJKOWSKI – CTS Pas-de-Calais

Collège 4 : Partenaires sociaux

a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

35	Hélène MIKA – CFTC (nouveau)	Jean-Jacques LELONG - CFTC	Jean-Pierre LECUYER - CFTC
36	Isabelle CARESMEL - CFE-CGC	Eric AIMÉ - CFE-CGC	Jeany POUILLAIN - CFE-CGC
37	Martine DUROT -CFDT	Christina BAILLY - CFDT	David DECOURTRAY -CFDT
38	Patrice RAMILLON - FO	Jean-Marc HENIN - FO	Grégory LEDUC - FO
39	Philippe CREPEL - CGT	Virginie DEVILLERS - CGT	Alain ARNEFAUX - CGT

b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

40	Philippe LEWANDOWSKI - MEDEF	Stéphan DE BUTLER D'ORMOND	<i>Siège vacant</i>
41	Jacqueline VAUTRIN - CPME	Roland THIES- CPME	Alain CAUCHOIS - CPME
42	Philippe LECLERCQ - U2P	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

43	Michel LETELLIER - UNAPL, CMA et CCI du Nord-Pas-de-Calais	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	--	---------------------	---------------------

d) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

44	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------	---------------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

a) Au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

45	Laurence DERNONCOURT - FNARS Nord-Pas-de-Calais	Bruno SANCHEZ - Association Accueil & Promotion	Dominique CALONNE – Conseil Régional des Personnes Accompagnées (CRPA) Hauts-de-France
46	Karim LOUZANI - Croix rouge française - Hauts-de-France (nouveau)	Virginia BILLON - Croix rouge française - Hauts-de-France (nouveau)	Claire TASSART LEVY – Association Nationale pour la Protection de la Santé (ANPS - Aisne)

b) Au titre de l'assurance vieillesse et de la branche accidents du travail-maladies professionnelles mentionnée à l'article R. 221-9 du code de la sécurité sociale, deux représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

47	Jérôme LEFEBVRE - CARSAT Nord Picardie (Président du CA)	Alain TREUTENAERE (VP) - CARSAT Nord Picardie	Jean-Luc VASSAUX (VP) - CARSAT Nord Picardie
48	Christophe MADIKA (DG) – CARSAT Nord Picardie	Frédéric LANGLOIS - CARSAT Nord Picardie	Christine DHORDAIN-KUSBERG - CARSAT Nord Picardie

c) Au titre du représentant des caisses d'allocations familiales

49	Patrick BAILLEAU, CAF du Nord	Nadine GORET, CAF du Pas-de-Calais	Patricia FOURNIER, CAF du Nord
----	-------------------------------	------------------------------------	--------------------------------

d) Au titre du représentant de la mutualité française

50	Alain TISON	Adeline LOMBART	Philippe WATTIER
----	-------------	-----------------	------------------

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé**a) Au titre des représentants des services de santé scolaire et universitaire**

51	Brigitte WEENS - Médecin conseillère technique - Rectorat (Académie de Lille)	Muriel DEHAY - Infirmière conseillère technique - Rectorat (Académie de Lille)	<i>Siège vacant</i>
52	Maryse BURGER - Médecin conseillère technique - Rectorat (Académie d'Amiens)	Annick CARON - Médecin conseillère technique - DSDEN du Pas-de-Calais (Arras)	Delphine BELLYNCK - Infirmière conseillère technique Rectorat (Académie de Lille)

b) Au titre des représentants des services de santé au travail

53	Jean-François LESCART - Président AST 59-62 (Arras)	Alain CUISSE - Directeur général AST 59-62 (Arras)	Louis-Marie HARDY - Directeur général PSTMN Lille
54	Marie-Laurence BAUMER - Directrice SMTVO	Jean-Marie CUMINAL - Président ASMIS Somme	Francine LEMONNIER - Directrice ASMIS Amiens

c) Au titre des représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

55	Patricia DELORME - Directrice à la Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)	Laurence LECOMTE - conseillère technique chargée de la stratégie santé à la Direction Générale Adjointe en charge de la Solidarité - Conseil départemental du nord (Lille)	<i>Siège vacant</i>
56	Véronique LEROY - Directrice adjointe PMI à la Direction Enfance, famille, jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)	Dr Monique RADULESCO - Responsable du service Prévention et Protection Maternelle à la Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)	Dr Catherine DEMONDION, Responsable du service Prévention et Protection Infantile à la Direction Adjointe PMI - Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse - Conseil départemental du nord (Lille)

d) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le médico-social ou la cohésion sociale

57	Valérie COMBLEZ - Fédération des centres sociaux Aisne Somme	Mireille CHARONNAT - FNARS Nord Pas de Calais	Jean-Pierre TRIBOULET, Ligue contre le cancer, Comité du Nord
58	Marie VILLEZ - Union régionale des Hauts-de-France de la Fédération addiction	Ludovic WAUGRAND - Institut médico-éducatif Louis FLAHAUT - Association La vie active	<i>Siège vacant</i>

e) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche

59	Jean-Louis SALOMEZ - Professeur de santé publique	Jean-Daniel LALAU - Professeur de nutrition	Mickaël NAASSILA - Professeur de Physiologie
----	---	---	--

f) Au titre du représentant des associations de protection de l'environnement agréées (article L. 141-1 du code de l'environnement)

60	Corinne SCHADKOWSKI - APPA	Karine TOP - Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement des Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais Picardie	Denis BOLLENGIER - Campagnes Vivantes
----	----------------------------	--	---------------------------------------

Collège 7 : Offreurs des services de santé

a) Au titre des représentants des établissements publics de santé

61	Pr. François-René PRUVOT - président de CME - CHRU Lille - FHF	Pr. Pierre KRYSTKOWIAK - président de CME - CHU Amiens - FHF	Dr. Magloire GNANSOUNOU - président de CME - CH Sambre-Avesnois - FHF
62	Dr. Philippe BONELLE – Vice-président FHF Hauts-de-France - président de CME - CH Doullens - FHF	Dr. Thierry RAMAHERISON - président de CME - CH de Beauvais – FHF	Dr. Alexandre BERTELOOT – président de CME (CH de Douai) – FHF
63	Dr. Valérie YON - présidente de CME (CH Pinel – Amiens) - FHF	Dr. Christian MULLER, président de CME (EPSM de l'Agglomération lilloise) - FHF	Dr. Edvick ELIA, présidente de CME (EPSM Lille Métropole - Armentières) - FHF
64	Dr. Ziad KHODR - Vice-président FHF Hauts-de-France - CH de Saint-Omer – FHF	Pierre BERTRAND - CH Arras-FHF	Siège vacant (nouveau)
65	Brigitte DUVAL - Directrice CHI Compiègne Noyon - FHF	Danielle PORTAL - Directrice générale CH Amiens - FHF	Etienne DUVAL - Directeur du Centre Hospitalier de Laon - FHF

b) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but lucratif

66	Vincent VESSELLE - Directeur Polyclinique Saint Côte, Oise FHP	Laurent DELEMER, Directeur Polyclinique du Bois - FHP	Olivier VERRIEZ, Président Directeur général du Groupe HPL – Hôpitaux Privés du Littoral
67	Jean-Marc CATESSON - président de CME Clinique du Pont Saint-Vaast - FHP	Frédéric LEFEBVRE - Président de CME Clinique du Campus 80 - FHP	Arnaud AULIARD, Président CME Centre de cancérologie Les Dentellières, 59 - FHP

c) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but non lucratif

68	Corinne DARRÉ, Directrice Centre l'Espoir - FEHAP	Laurent DELABY, Directeur Général GHICL - FEHAP	Liz Alejandra MAROTE, Directrice CPRCV Léopold BELLAN OLLENCOURT - FEHAP
69	Patrice SCHUMACKER, Président CME Centre l'Espoir - FEHAP	Stanislas VELLIET, Président CME - FEHAP	Eric PETIT - FEHAP

d) Au titre du représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile

70	Aymeric BOURBION - FNEHAD	Philippe HERMANT - FNEHAD	Siège vacant
----	---------------------------	---------------------------	--------------

e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

71	Guillaume ALEXANDRE - NEXEM	Brigitte BECQ - APF France handicap	Christian BRELINSKI - FISAF
72	Bruno CHEVRIER - URAPEI Nord-Pas-de-Calais	Marianne PLADYS - Autismes Ressources Hauts-de-France	Sandrine LANCO DOSEN - ANECAMSP
73	Séverine DUPONT-DARRAS - URIOPSS	Olivier FABIANI - PEP Nord-Pas-de-Calais	Mélanie MALVOISIN - FEHAP
74	Jérôme PASSICOUSSET - GEPSO	Jean-Marie BRIATTE - GEPSO	François-Xavier DEBRABANT - FHF

f) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

75	Didier CYMERMAN - SYNERPA	Olivier BOULANT	Florence KOVAC
76	Bruno DELAVAL - URIOPSS	Jean-Luc HAMIACHE - FEHAP	Dominique VILLA - UNA Picardie
77	Michel THUMERELLE - FHF	Serge GUNST - FHF	Christophe VANBESIEN - FHF
78	Fabienne HEULIN-ROBERT - FHF	Régine DELPLANQUE - FHF	Pascale BOULOGNE- FHF

g) Au titre du représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

79	Jacques VEZIER - URIOPSS	Éric BERNARD - l'Union régionale des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
----	--------------------------	--	-------------------------------

h) Au titre du représentant des responsables des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé

80	Philippe TRÉHOU, MSP de Guise 02	Laurent VERNIEST, FEMASNORD	Didier DELETTE, MSP FRUGES 62
----	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

i) Au titre du représentant des responsables des réseaux de santé implantés dans la région

81	Julie MOITIER, PALPI 80	Patrick FOURNIER, G2RS	Joël MERCIER, Réseau CECILIA
----	-------------------------	------------------------	------------------------------

j) Au titre du représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins

82	Charles CHARANI	Xavier LAMBERTYN	Dominique RINGARD
----	-----------------	------------------	-------------------

k) Au titre du médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation

83	Patrick GOLDSTEIN	Christine AMMIRATI	Pierre VALETTE
----	-------------------	--------------------	----------------

l) Au titre du représentant des transporteurs sanitaires

84	Laurence GUYONVARCH	Christophe HANNEDOUCHE	Ludovic BAUDOUX
----	---------------------	------------------------	-----------------

m) Au titre du représentant de services départementaux d'incendie et de secours

85	<i>en cours de désignation</i>	<i>en cours de désignation</i>	<i>en cours de désignation</i>
----	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

n) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé

86	Marc BÉTREMIEUX - CPH	Pascale AVOT - INPH	Anne GRUSON - CPH
----	-----------------------	---------------------	-------------------

o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé

87	Grégory TEMPREMANT - URPS Pharmaciens	<i>Siège vacant</i>	Alexis MAES - URPS pharmaciens
88	Thomas BALBI - URPS Chirugiens-dentistes	Nathalie COLARD - URPS biologistes	Marie BISERTE - URPS Chirugiens-dentistes
89	Régis DUCATEZ - URPS infirmiers	Emeline LESECQ-LAMBRE - URPS orthophonistes	Marie-Odile GUILLON - URPS infirmiers
90	Jean-Marc LASCAR - URPS masseurs-kinésithérapeutes	Anne-Christine DUPONT - URPS orthophonistes	Jean-Jacques MAGNIES - URPS masseurs-kinésithérapeutes
91	Bénédicte VERMOOTE - URPS médecins libéraux	Grégoire VERHAEGEN - URPS orthoptistes	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux
92	Philippe CHAZELLE - URPS médecins libéraux	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Jean-Pierre URBAIN - URPS médecins libéraux

p) Au titre du représentant de l'ordre des médecins

93	Isabelle LAMBERT - Présidente du CROM NPDC	Jean-Louis DUNAUD, Président CROM Picardie	Jean FRETIN, membre du CROM Picardie
----	--	--	--------------------------------------

q) Au titre du représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la région

94	Alexis HEBERT - SAPIR IMG	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------------	---------------------	---------------------

Collège 8 : Personnalités qualifiées

95	Jean-Pierre CANARELLI
96	Thérèse LEBRUN

Voix consultatives

1	Le préfet de région Hauts de France ou son représentant
2	Le président du Conseil économique social et environnemental régional (CESER), ou ses représentants
3	Les chefs de service de l'Etat en Région ou leurs représentants
4	Le directeur régional des Affaires culturelles
4	Le directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt
5	Le directeur régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
6	Le directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
7	Le directeur régional des Finances Publiques
8	Le directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
9	Le Recteur de la région académique Hauts de France
10	Le directeur régional de l'Agence Régionale de Santé
11	Les conseils des organismes locaux d'Assurance Maladie relevant du régime général
12	La Mutualité sociale agricole (MSA) représentée par un administrateur

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2019-02-08-007

Arrêté n° 2019-010 SDSDU - modification Commissions
spécialisées CRSA HDF

modification de la composition des commissions spécialisées de la CRSA HDF

**ARRETE N° 2019-010 SDSDU MODIFIANT L'ARRETE N° 2016- 019 SDSDU MODIFIE FIXANT LA
COMPOSITION NOMINATIVE DES COMMISSIONS SPECIALISEES
DE LA CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE HAUTS-DE-FRANCE**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1432-4 et D.1432-28 à D.1432-53 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Madame Monique RICOMES en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais – Picardie n°2016-017 SDSDU du 19 juillet 2016 modifié fixant la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais – Picardie n° 2016-019 SDSDU du 6 septembre 2016 fixant la composition nominative des commissions spécialisées de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie du Nord-Pas-de-Calais - Picardie ;

Vu les arrêtés de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France n° 2016-021 SDSDU du 30 décembre 2016, n° 2017-013 SDSDU du 13 mars 2017, n° 2017-031 SDSDU du 6 juin 2017, n° 2017-037 SDSDU du 23 août 2017, n° 2018-004 du 19 février 2018, n° 2018-017 du 22 juin 2018, n° 2018-031 bis du 3 décembre 2018 et n° 2019-002 du 24 janvier 2019 modifiant l'arrêté n°2016-019 SDSDU du 6 septembre 2016 fixant la composition nominative des commissions spécialisées de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Hauts-de-France ;

Vu la décision de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France du 19 décembre 2018 portant délégations de signature de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Hauts-de-France ;

ARRETE

ARTICLE 1 : l'article 1 de l'arrêté n°2016-019 SDSU modifié susvisé fixant la composition nominative de la commission permanente de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Vice-Présidence :

Le Docteur Ziad KHODR a été élu Président de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (élections du 7 février 2019). A ce titre, il est membre de droit de la commission permanente.

- au collège 5 : acteurs de la cohésion et de la protection sociales

a) au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

13) Karim LOUZANI, Croix rouge française - délégation régionale Hauts-de-France, est nommé membre titulaire en remplacement de Thierry FAUVEAUX.

Virginia BILLON, Croix rouge française - délégation régionale Hauts-de-France, est nommée membre suppléant de Karim LOUZANI, en remplacement de Jean-Christophe MULLER.

ARTICLE 3 : l'article 3 de l'arrêté n°2016-019 SDSU modifié susvisé fixant la composition nominative de la commission spécialisée de l'organisation des soins de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Présidence :

Le Docteur Ziad KHODR a été élu Président de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (élections du 7 février 2019).

- au collège 4 : Partenaires sociaux

a) au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

9) Hélène MIKA est nommée membre titulaire, en remplacement de Thierry SINNESAEEL.

- au collège 7 : offreurs des services de santé

a) au titre des représentants des établissements publics de santé

17) Dominique PICAULT est supprimée de la composition de cette instance.

o) au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé

28) Sabine LEPETZ est supprimée de la composition de cette instance.

ARTICLE 4 : l'article 4 de l'arrêté n° 2016-019 SDSU modifié susvisé fixant la composition nominative de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

- au collège 7 : offreurs des services de santé

g) au titre du représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

17) Karim LOUZANI est supprimé de la composition de cette commission.

ARTICLE 5 : l'article 5 de l'arrêté n° 2016-019 SDSU susvisé fixant la composition nominative de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie, est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

- au collège 2 : représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

c) au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

Gilles BLOCH, Collectif pour une psychiatrie citoyenne, est nommé membre suppléant de Christine TREPTE.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 7 : La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 février 2019

Pour la directrice générale, et par délégation,
le Directeur adjoint de la stratégie et des territoires,



Gwen MARQUE

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE HAUTS DE France

Commission permanente

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-010 du 8 février 2019

Membres de droit :

5 membres

1	Président	Jean-Pierre CANARELLI
2	VP - Président CSOS	Dr Ziad KHODR (nouveau)
3	VP - Président CSP	Alain TISON
4	VP - Présidente CSDU	Christine TREPTE
5	VP - Président CSMS	Bruno DELAVAL

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

2 membres

a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France

6	Monique RYO, Vice-Présidente à la santé	Christian VANNOBEL	Siège vacant
---	---	--------------------	--------------

b) Au titre des présidents des conseils départementaux

7	Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ou sa représentante, Maryse CAUWET	Odette DURIEZ	Nicole GRUSON
---	---	---------------	---------------

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

3 membres

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

8	Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Marie-Thérèse HESSCHENTIER – Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR)
9	Patricia DEDOURGE - URAF Hauts-de-France (URAF)	Frédéric BORTOLI – UDAF de l'Aisne	Julien LEONARD - Conseil national des associations familiales laïques (CNAFAL)

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

10	Jean-Marie PETIT - APF - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Joëlle DEQUIDT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Brigitte DORÉ - UDAPEI Nord-Pas-de-Calais - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
----	--	--	---

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

1 membre (à modifier chaque année)

11	Dr Jean-Brice GAUTHIER – CTS Aisne	Siège vacant	Pierre MICHELINO – CTS Oise
----	------------------------------------	--------------	-----------------------------

Collège 4 : Partenaires sociaux

1 membre

b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

12	Philippe LEWANDOWSKI - MEDEF	Stéphan DE BUTLER D'ORMOND	Siège vacant
----	------------------------------	----------------------------	--------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

1 membre

a) Au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

13	Karim LOUZANI - Croix rouge française - Hauts-de-France (nouveau)	Virginia BILLON - Croix rouge française - Hauts-de-France (nouveau)	Claire TASSART LEVY – Association Nationale pour la Protection de la Santé (ANPS - Aisne)
----	---	---	---

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

2 membres

a) Au titre des représentants des services de santé scolaire et universitaire

14	Brigitte WEENS	Muriel DEHAY	Siège vacant
----	----------------	--------------	--------------

f) Au titre du représentant des associations de protection de l'environnement agréées (article L. 141-1 du code de l'environnement)

15	Corinne SCHADKOWSKI - APPA	Karine TOP - Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement des Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais Picardie	Denis BOLLENGIER - Campagnes Vivantes
----	----------------------------	--	---------------------------------------

Collège 7 : Offreurs des services de santé

4 membres

16	Siège vacant	Siège vacant	Siège vacant
----	--------------	--------------	--------------

c) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but non lucratif

17	Corinne DARRÉ, Directrice Centre l'Espoir	Laurent DELABY, Directeur Général GHICL	Liz Alejandra MAROTE, Directrice CPRCV Léopold BELLAN OLLENCOURT
----	---	---	--

e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

18	Séverine DUPONT-DARRAS - URIOPSS	Olivier FABIANI - PEP Nord-Pas-de-Calais	Mélanie MALVOISIN - FEHAP
----	----------------------------------	--	---------------------------

o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé

19	Bénédicte VERMOOTE - URPS médecins libéraux	Grégoire VERHAEGEN - URPS orthoptistes	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux
----	---	--	--

Collège 8 : Personnalités qualifiées

1 membre

20 Jean-Pierre CANARELLI

Invités permanents (cf. PV d'AP d'installation)

13 membres

Les six présidents des Conseils territoriaux de santé, ou à titre de suppléants leurs vices-présidents

	TITULAIRES : Président CTS	SUPPLEANTS : VP CTS	
1	Marc LONNOY	Patrick LESOUDARD	02
2	Jean-Louis PLAYE	Sébastien CAPDEVILLE	59 Hainaut
3	Martine LEFEBVRE	Dominique WIART	59 Métropole-Flandres
4	Jean-Luc HAMIACHE	Fabien DEWAELE	60
5	Brigitte DORE	Christian BURGI	62
6	Jean-Pierre CANARELLI	Eric JULLIAN	80

Les quatre vice-présidents des commissions spécialisées :

7	Bruno CHEVRIER - URAPEI Nord-Pas-de-Calais	VP CSDU
8	Jérôme PASSICOUSSET - GEP SO	VP CSP
9	Fabienne HEULIN-ROBERT - FHF	VP CSMS
10	Isabelle LAMBERT	VP CSOS

Un représentant des partenaires sociaux représentant des organisations syndicales de salariés représentatives :

5

11	Martine DUROT -CFDT	Christina BAILLY -CFDT	David DECOURTRAY -CFDT
----	---------------------	------------------------	------------------------

Un représentant des établissements privés de santé à but lucratif :

12	Jean-Marc CATESSON - président de CME Clinique du Pont Saint-Vaast	Frédéric LEFEBVRE - Président de CME Clinique du Campus 80	Arnaud AULIARD, Président CME Centre de cancérologie Les Dentellières, 59
----	--	--	---

Un représentant des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail

13	Jérôme LEFEBVRE - CARSAT Nord Picardie	Alain TREUTENAERE	Jean-Luc VASSAUX
----	--	-------------------	------------------

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE HAUTS DE France
Commission Spécialisée de Prévention
Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-010 du 8 février 2019

Président Alain TISON
VP CSP Jérôme PASSICOUSSET

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

5 membres

a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France : 1 membre

1	Nadège BOURGHELLE KOS, Conseillère Régionale	Amel GACQUERRE	Siège vacant
---	--	----------------	--------------

b) Au titre des présidents des conseils départementaux :

2	Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental du Nord, ou sa représentante, Mme Geneviève MANNARINO	Marie-Annick DEZITTER	Doriane BECUE
3	Nadège LEFEBVRE, Président du Conseil Départemental de l'Oise ou sa représentante, FUMERY Anne	NEAU Corry	LEVESQUE Sophie

c) Au titre des représentants des groupements de communes :

1 membre

4	Marie LEFEBVRE, VP Cté d'agglomération de St Omer	Grégory MARLIER, Président de la Communauté de la Haute-Deule	ROLAND Sylvie
---	---	---	---------------

d) Au titre des représentants des communes :

1 membre

5	Siège vacant	Siège vacant	Siège vacant
---	--------------	--------------	--------------

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

6 membres

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1) :

4 membres

6	Patricia DEDOURGE - URAF Nord-Pas-De-Calais (URAF)	Frédéric BORTOLI – UDAF de l'Aisne	Julien LEONARD - Conseil national des associations familiales laïques (CNAFAL)
7	Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Gérard DESSEAUX - Association des Insuffisants Rénaux (AIR) Picardie	Arnaud BODINIER - Fédération française des associations de greffes du cœur et des poumons - FFAGCP
8	Olivier DAUPTAIN - Fédération française des associations et amicales de malades insuffisantes ou handicapés respiratoires FFAAIR	Maxime HEDOUIN, France Alzheimer	Ingrid MARS - Association française contre les myopathies (AFM) Téléthon
9	Jean-Pierre BULTEZ - Les petits frères des pauvres	Véronique CLAVEY - Mouvement français pour le planning / Fédération régionale Nord Pas-de-Calais du planning familial	Bernard FIOLET - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées :

1 membre

10	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – FO	Michèle BEAREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – UIRS	Nicole SION - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – CFDT
----	--	--	---

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées :

1 membre

11	Aurélien DELAHOUCHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – CFDT	Serge FERCOT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – ADEP Picardie	Marie-Pierre BERGERET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Oise Alzheimer
----	---	--	---

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

1 membre (à modifier chaque année)

12	Séverine LABOUE - CTS Métropole Flandres	Michèle HUVIG – CTS Métropole Flandres	Dr René-Claude DACQUIGNY – CTS Pas-de-Calais
----	--	--	--

Collège 4 : Partenaires sociaux

4 membres

a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives :

13	Isabelle CARESMEL - CFE-CGC	Eric AIMÉ - CFE-CGC	Jeany POUILLAIN - CFE-CGC
----	-----------------------------	---------------------	---------------------------

b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives :

14	Jacqueline VAUTRIN - CGPME	Roland THIES	Alain CAUCHOIS
----	----------------------------	--------------	----------------

c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

15	Michel LETELLIER - UNAPL, CMA et CCI du Nord-Pas-de-Calais	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	--	---------------------	---------------------

d) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

16	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------	---------------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

4 membres

a) Au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité : 1

17	Laurence DERNONCOURT - FNARS Nord-Pas-de-Calais	Bruno SANCHEZ - Association Accueil & Promotion	Dominique CALONNE – Conseil Régional des Personnes Accompagnées (CRPA) Hauts-de-France
----	---	---	--

b) Au titre de l'assurance vieillesse : 1

18	Jérôme LEFEBVRE - CARSAT Nord Picardie (Président du CA)	Alain TREUTENAERE	Jean-Luc VASSAUX
----	--	-------------------	------------------

c) Au titre du représentant des caisses d'allocations familiales : 1

19	Patrick BAILLEAU, CAF du Nord	Nadine GORET, CAF du Pas-de-Calais	Patricia FOURNIER, CAF du Nord
----	-------------------------------	------------------------------------	--------------------------------

d) Au titre du représentant de la mutualité française : 1

20	Alain TISON, Mutualité française Hauts-de-France, Président d'APREVA	Adeline LOMBART	Philippe WATTIER
----	--	-----------------	------------------

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

6 membres

a) Au titre des représentants des services de santé scolaire et universitaire : 1

21	Brigitte WEENS	Muriel DEHAY	<i>Siège vacant</i>
----	----------------	--------------	---------------------

b) Au titre des représentants des services de santé au travail : 1

22	Jean-François LESCART	Alain CUISSE	Louis-Marie HARDY
----	-----------------------	--------------	-------------------

c) Au titre des représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile : 1

23	Véronique LEROY	Monique RADULESCO	Catherine DEMONDION
----	-----------------	-------------------	---------------------

d) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé : 1

24	Marie VILLEZ - Union régionale des Hauts-de-France de la Fédération addiction	Ludovic WAUGRAND - Institut médico-éducatif Louis FLAHAUT- Association La vie active	<i>Siège vacant</i>
----	---	--	---------------------

e) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé : 1

25	Jean-Louis SALOMEZ - Professeur de santé publique	Jean-Daniel LALAU - Professeur de nutrition	Mickaël NAASSILA - Professeur de Physiologie
----	---	---	--

f) Au titre du représentant des associations de protection de l'environnement agréées : 1

26	Corinne SCHADKOWSKI - APPA	Karine TOP - Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement des Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais Picardie	Denis BOLLENGIER - Campagnes Vivantes
----	----------------------------	--	---------------------------------------

Collège 7 : Offreurs des services de santé

4 membres

c) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but non lucratif

27	Corinne DARRÉ, Directrice Centre l'Espoir	Laurent DELABY, Directeur Général GHICL	Liz Alejandra MAROTE, Directrice CPRCV Léopold BELLAN OLLENCOURT
----	---	---	--

e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

28	Jérôme PASSICOUSSET - GEP SO	Jean-Marie BRIATTE - GEP SO	François-Xavier DEBRABANT - FHF
----	------------------------------	-----------------------------	---------------------------------

o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé

29	Grégory TEMPREMANT - URPS Pharmaciens	<i>Siège vacant</i>	Alexis MAES - URPS pharmaciens
30	Régis DUCATEZ - URPS infirmiers	Emeline LESECQ-LAMBRE - URPS orthophonistes	Marie-Odile GUILLON - URPS infirmiers

Invité permanent : Pr. Jean-Pierre CANARELLI, Président de la CRSA

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE HAUTS DE France

Commission Spécialisée de l'organisation des soins

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-010 du 8 février 2019

Président	Dr Ziad KHODR (nouveau)
VP CSOS	Isabelle LAMBERT

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

4 membres

a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France

1	Monique RYO, Vice-Présidente à la santé	Christian VANNOBEL	<i>Siège vacant</i>
---	---	--------------------	---------------------

b) Au titre des présidents des conseils départementaux

2	Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ou sa représentante, Maryse CAUWET	Odette DURIEZ	Nicole GRUSON
---	---	---------------	---------------

c) Au titre des représentants des groupements de communes

3	Marie LEFEBVRE, VP Cté d'agglomération de St Omer	Grégory MARLIER, Président de la Communauté de la Haute-Deule	ROLAND Sylvie
---	---	---	---------------

d) Au titre des représentants des communes

4	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------	---------------------

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

4 membres

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

5	Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Marie-Thérèse HESSCHENTIER – Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR)
---	--	---	--

6	Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Gérard DESSEAUX - Association des Insuffisants Rénaux (AIR) Picardie	Arnaud BODINIER - Fédération française des associations de greffes du cœur et des poumons - FFAGCP
---	--	--	--

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

7	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Arlette NARCISSE, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Marie-Blanche CAILLIEZ, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
---	--	---	---

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

8	Aurélien DELAHOUCHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – CFDT	Serge FERCOT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – ADEP Picardie	Marie-Pierre BERGERET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Oise Alzheimer
---	---	--	---

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

1 membre

9	Dr Patricia JEANSON – CTS Somme	Giancarlo BAILLET– CTS Somme	Chanez HERBANNE – CTS Oise
---	---------------------------------	------------------------------	----------------------------

Collège 4 : Partenaires sociaux

6 membres

a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

10	Hélène MIKA – CFTC (nouveau)	Jean-Jacques LELONG - CFTC	Jean-Pierre LECUYER - CFTC
11	Martine DUROT -CFDT	Christina BAILLY -CFDT	David DECOURTRAY -CFDT
12	Patrice RAMILLON - FO	Jean-Marc HENIN - FO	Grégory LEDUC - FO

b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

13	Philippe LEWANDOWSKI - MEDEF	Stéphan DE BUTLER D'ORMOND	Siège vacant
----	------------------------------	----------------------------	--------------

c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

14	Michel LETELLIER - UNAPL, CMA et CCI du Nord-Pas-de-Calais	Siège vacant	Siège vacant
----	--	--------------	--------------

d) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

15	Siège vacant	Siège vacant	Siège vacant
----	--------------	--------------	--------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

2 membres

b) Au titre de l'assurance vieillesse et de la branche accidents du travail-maladies professionnelles mentionnée à l'article R. 221-9 du code de la sécurité sociale, deux représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

16	Jérôme LEFEBVRE - CARSAT Nord Picardie (Président du CA)	Alain TREUTENAERE	Jean-Luc VASSAUX
----	--	-------------------	------------------

d) Au titre du représentant de la mutualité française

17	Alain TISON, Mutualité française Hauts-de-France, Président d'APREVA	Adeline LOMBART	Philippe WATTIER
----	--	-----------------	------------------

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

2 membres

d) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le médico-social ou la cohésion sociale

18	Marie VILLEZ - Union régionale des Hauts-de-France de la Fédération addiction	Ludovic WAUGRAND - Institut médico-éducatif Louis FLAHAUT- Association La vie active	Siège vacant
----	---	--	--------------

e) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche

19	Jean-Louis SALOMEZ - Professeur de santé publique	Jean-Daniel LALAU - Professeur de nutrition	Mickaël NAASSILA - Professeur de Physiologie
----	---	---	--

Collège 7 : Offreurs des services de santé

23 membres

a) Au titre des représentants des établissements publics de santé

20	Pr. François-René PRUVOT - président de CME (CHRU Lille) - FHF	Pr. Pierre KRYSTKOWIAK - président de CME (CHU Amiens) - FHF	Dr. Magloire GNANSOUNOU - président de CME (CH Sambre-Avesnois) - FHF
21	Dr. Philippe BONELLE – Vice-président FHF Hauts-de-France - président de CME - CH Doullens - FHF	Dr. Thierry RAMAHERISON - président de CME - CH de Beauvais – FHF	Dr. Alexandre BERTELOOT – président de CME (CH de Douai) – FHF
22	Dr. Valérie YON - présidente de CME (CH Pinel – Amiens) - FHF	Dr. Christian MULLER, président de CME (EPSM de l'Agglomération lilloise) - FHF	Dr. Edvick ELIA, présidente de CME (EPSM Lille Métropole - Armentières) - FHF
23	Dr. Ziad KHODR - Vice-président FHF Hauts-de-France - CH de Saint-Omer – FHF - FHF	Pierre BERTRAND - CH Arras-FHF	Siège vacant (nouveau)
24	Brigitte DUVAL - Directrice CHI Compiègne Noyon- FHF	Danielle PORTAL - Directrice générale CH Amiens- FHF	Etienne DUVAL - Directeur du Centre Hospitalier de Laon-FHF

b) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but lucratif

25	Vincent VESSELLE - Directeur Polyclinique Saint Côme, Oise	Laurent DELEMER, Directeur Polyclinique du Bois	Olivier VERRIEZ, Président Directeur général du Groupe HPL – Hôpitaux Privés du Littoral
26	Jean-Marc CATESSON - président de CME Clinique du Pont Saint-Vaast	Frédéric LEFEBVRE - Président de CME Clinique du Campus 80	Arnaud AULIARD, Président CME Centre de cancérologie Les Dentellières, 59

c) Au titre des représentants des établissements privés de santé à but non lucratif

27	Corinne DARRÉ, Directrice Centre l'Espoir	Laurent DELABY, Directeur Général GHICL	Liz Alejandra MAROTE, Directrice CPRCV Léopold BELLAN OLLENCOURT
28	Patrice SCHUMACKER, Président CME Centre l'Espoir	Stanislas VELLIET, Président CME	Eric PETIT

d) Au titre du représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile

29	Aymeric BOURBION - FNEHAD	Philippe HERMANT	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------------	------------------	---------------------

h) Au titre du représentant des responsables des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé

30	Philippe TRÉHOU, MSP de Guise 02	Laurent VERNIEST, FEMASNORD	Didier DELETTE, MSP FRUGES 62
----	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

i) Au titre du représentant des responsables des réseaux de santé implantés dans la région

31	Julie MOITIER, PALPI 80	Patrick FOURNIER, G2RS	Joël MERCIER, Réseau CECILIA
----	-------------------------	------------------------	------------------------------

j) Au titre du représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins

32	Charles CHARANI	Xavier LAMBERTYN	Dominique RINGARD
----	-----------------	------------------	-------------------

k) Au titre du médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation

33	Patrick GOLDSTEIN	Christine AMMIRATI	Pierre VALETTE
----	-------------------	--------------------	----------------

l) Au titre du représentant des transporteurs sanitaires

34	Laurence GUYONVARCH	Christophe HANNEDOUCHE	Ludovic BAUDOUX
----	---------------------	------------------------	-----------------

m) Au titre du représentant de services départementaux d'incendie et de secours

35	<i>en cours de désignation</i>	<i>en cours de désignation</i>	<i>en cours de désignation</i>
----	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

n) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé

36	Marc BÉTREMIEUX - CPH	Pascale AVOT - INPH	Anne GRUSON - CPH
----	-----------------------	---------------------	-------------------

o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé

37	Grégory TEMPREMANT - URPS Pharmaciens	<i>Siège vacant</i>	Alexis MAES - URPS pharmaciens
38	Régis DUCATEZ - URPS infirmiers	Emeline LESECQ-LAMBRE - URPS orthophonistes	Marie-Odile GUILLON - URPS infirmiers
39	Bénédicte VERMOOTE - URPS médecins libéraux	Grégoire VERHAEGEN - URPS orthoptistes	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux
40	Philippe CHAZELLE - URPS médecins libéraux	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Jean-Pierre URBAIN - URPS médecins libéraux

p) Au titre du représentant de l'ordre des médecins

41	Isabelle LAMBERT	Jean-Louis DUNAUD	Jean FRETIN
----	------------------	-------------------	-------------

q) Au titre du représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la région

42	Alexis HEBERT - SAPIR IMG	<i>Siège</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------------	--------------	---------------------

Membres de la CSMS

2 membres

43	Bruno DELAVAL - URIOPSS	Jean-Luc HAMIACHE - FEHAP	Dominique VILLA - UNA Picardie
44	Guillaume ALEXANDRE -NEXEM	Brigitte BECQ - APF france handicap	Christian BRELINSKI - FISAF

Invité permanent :

Jean-Pierre CANARELLI, Président de la CRSA

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE HAUTS DE France
Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux
Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-010 du 8 février 2019

Président
 Bruno DELAVAL
VP CSMS
 Fabienne HEULIN-ROBERT

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

5 membres

a) Au titre des conseillers régionaux : Conseil régional Hauts-de-France

1	Nadège BOURGHELLE KOS, Conseillère Régionale	Amel GACQUERRE	<i>Siège vacant</i>
---	---	----------------	---------------------

b) Au titre des présidents des conseils départementaux

2	Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental du Nord, ou sa représentante, Mme Geneviève MANNARINO	Marie-Annick DEZITTER	Doriane BECUE
3	Nadège LEFEBVRE, Président du Conseil Départemental de l'Oise ou sa représentante, FUMERY Anne	NEAU Corry	LEVESQUE Sophie

c) Au titre des représentants des groupements de communes

4	Marie LEFEBVRE, VP Cté d'agglomération de St Omer	Grégory MARLIER, Président de la Communauté de la Haute-Deule	ROLAND Sylvie
---	--	--	---------------

d) Au titre des représentants des communes

5	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------	---------------------

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

6 membres

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

6	Sylvette CHEVALIER - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) des Hauts-de- France	Florence BOBILLIER - UNAPEI	Bernard-Marie DUPONT - Association d'entraide aux malades traumatisés crâniens (AEMTC)
7	Olivier DAUPTAIN - Fédération française des associations et amicales de malades insuffisantes ou handicapés respiratoires FFAAIR	Maxime HEDOUIN, France Alzheimer	Ingrid MARS - Association française contre les myopathies (AFM) Téléthon

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

8	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – FO	Michèle BEAREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – UIRS	Nicole SION - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – CFDT
9	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Arlette NARCISSE, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Marie-Blanche CAILLIEZ, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

10	Christian HILAIRE - UDAPEI 59 - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – UDAPEI	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – APAJH	Bénédicte LECLERCQ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - APF France Handicap
----	--	---	--

11	Jean-Marie PETIT - APF France Handicap - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Joëlle DEQUIDT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Brigitte DORÉ - UDAPEI Nord-Pas-de-Calais - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais
----	--	--	---

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

1 membre

12	Rodolphe BOURRET – CTS Hainaut	Dr Solange MOORE-WIPF – CTS Hainaut	Richard CZAJKOWSKI – CTS Pas-de-Calais
----	--------------------------------	-------------------------------------	--

Collège 4 : Partenaires sociaux

a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

4 membres

13	Martine DUROT -CFDT	Christina BAILLY -CFDT	David DECOURTRAY -CFDT
----	---------------------	------------------------	------------------------

b) Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

14	Philippe LECLERCQ – U2P	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	-------------------------	---------------------	---------------------

c) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

15	Michel LETELLIER - UNAPL, CMA et CCI du Nord-Pas-de-Calais	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	--	---------------------	---------------------

d) Au titre du représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

16	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------	---------------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

2 membres

a) Au titre des représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

17	Laurence DERNONCOURT - FNARS Nord-Pas-de-Calais	Bruno SANCHEZ - Association Accueil & Promotion	Dominique CALONNE – Conseil Régional des Personnes Accompagnées (CRPA) Hauts-de-France
----	---	---	--

d) Au titre du représentant de la mutualité française

18	Alain TISON, Mutualité française Hauts-de-France, Président d'APREVA	Adeline LOMBART	Philippe WATTIER
----	--	-----------------	------------------

Collège 7 : Offreurs des services de santé

10 membres

e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

19	Guillaume ALEXANDRE - NEXEM	Brigitte BECQ - APF france handicap	Christian BRELINSKI - FISAF
20	Bruno CHEVRIER - URAPEI Nord-Pas-de-Calais	Marianne PLADYS - Autismes Ressources Hauts-de-France	Sandrine LANCO DOSEN - ANECAMSP
21	Séverine DUPONT-DARRAS - URIOPSS	Olivier FABIANI - PEP Nord-Pas-de-Calais	Mélanie MALVOISIN - FEHAP
22	Jérôme PASSICOUSSET - GEP SO	Jean-Marie BRIATTE - GEP SO	François-Xavier DEBRABANT - FHF

f) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

23	Didier CYMERMAN - SYNERPA	Olivier BOULANT	Florence KOVAC
24	Bruno DELAVAL - URIOPSS	Jean-Luc HAMIACHE - FEHAP	Dominique VILLA - UNA Picardie
25	Michel THUMERELLE - FHF	Serge GUNST - FHF	Christophe VANBESIEEN - FHF
26	Fabienne HEULIN-ROBERT - FHF	Régine DELPLANQUE - FHF	Pascale BOULOGNE - FHF

g) Au titre du représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

27	Jacques VEZIER - URIOPSS	Éric BERNARD - l'Union régionale des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
----	--------------------------	--	-------------------------------

o) Au titre des membres des unions régionales des professionnels de santé

28	Bénédicte VERMOOTE - URPS médecins libéraux	Grégoire VERHAEGEN - URPS orthoptistes	Bertrand DEMORY - URPS médecins libéraux
----	---	--	--

Membres de la CSOS

2 membres

Au titre des présidents des conseils départementaux

29	Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais ou sa représentante, Maryse CAUWET	Odette DURIEZ	Nicole GRUSON
----	---	---------------	---------------

Au titre du représentant des responsables des réseaux de santé implantés dans la région

30	Julie MOITIER, PALPI 80	Patrick FOURNIER, G2RS	Joël MERCIER, Réseau CECILIA
----	-------------------------	------------------------	------------------------------

Invité permanent :

Pr. Jean-Pierre CANARELLI, Président de la CRSA

CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE HAUTS DE France
Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-010 du 8 février 2019

Présidente
Christine TREPTE
VP CSDU
Bruno CHEVRIER

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

1 membre

c) Au titre des représentants des groupements de communes

1	Marie LEFEBVRE, VP Cté d'agglomération de St Omer	Grégory MARLIER, Président de la Communauté de la Haute-Deule	ROLAND Sylvie
---	---	---	---------------

Collège 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

6 membres (2 pour le a/ 2 pour le b/ 2 pour le c)

a) Au titre des représentants des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

2	Pierre-Marie LEBRUN - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos santé, Délégation Hauts-de-France	Marie-Thérèse HESSCHENTIER – Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR)
3	Patricia DEDOURGE - URAF Nord-Pas-De-Calais (URAF)	Frédéric BORTOLI – UDAF de l'Aisne	Julien LEONARD - Conseil National des associations familiales laïques (CNAFAL)

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

4	Jean-Pierre LAVIEVILLE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – FO	Michèle BEAREZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – UIRS	Nicole SION - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – CFDT
5	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Arlette NARCISSE, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Marie-Blanche CAILLIEZ, - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

6	Christian HILAIRE - UDAPEI 59 - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – UDAPEI	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – APAJH	Bénédicte LECLERCQ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - APF France Handicap
7	Christine TREPTE - APF France-handicap	Bruno WOZNIAK - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – APF France Handicap	Gilles BLOCH - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme (nouveau)

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

1 membre (à modifier chaque année)

8	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------	---------------------

Collège 4 : Partenaires sociaux

1 membre

a) Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

9	Patrice RAMILLON - FO	Jean-Marc HENIN - FO	Grégory LEDUC - FO
---	-----------------------	----------------------	--------------------

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

1 membre

c) Au titre du représentant des caisses d'allocations familiales

10	Patrick BAILLEAU, CAF du Nord	Nadine GORET, CAF du Pas-de-Calais	Patricia FOURNIER, CAF du Nord
----	-------------------------------	------------------------------------	--------------------------------

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

1 membre

d) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le médico-social ou la cohésion sociale

11	Valérie COMBLEZ - Fédération des centres sociaux Aisne Somme	Mireille CHARONNAT - FNARS Nord Pas de Calais	Jean-Pierre TRIBOULET, Ligue contre le cancer, Comité du Nord
----	--	---	---

Collège 7 : Offreurs des services de santé

1 membre

e) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

12	Bruno CHEVRIER - URAPÉI Nord-Pas-de-Calais	Marianne PLADYS - Autismes Ressources Hauts-de-France	Sandrine LANCO DOSEN - ANECAMSP
----	--	---	---------------------------------

Invités permanents (cf. PV d'AP d'installation)

17 membres

Pr. Jean-Pierre CANARELLI, Président de la CRSA

Les six présidents des Conseils territoriaux de santé des usagers :

6 membres

1	<i>En cours de désignation</i>	02
2	M. Olivier DAUPTAIN	59 Hainaut
3	Lahanissah ABED-MADI	59 Métropole-Flandres
4	Corinne VERTADIER	60
5	M. Georges BOUCHART	62
6	M. Gérard DESSEAUX	80

Le reste des membres du collège 2 non désignés membres CSDU :

9 membres

a) Au titre des représentants des associations agréées

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	
1	Didier VANQUELEF - UFC Que choisir Nord-Pas-de-Calais	Jacques MOPIN - UFC Que Choisir Oise	Dominique BEN - INDECOSA-CGT
2	Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques	Gérard DESSEAUX - Association des Insuffisants Rénaux (AIR) Picardie	Arnaud BODINIER - Fédération française des associations de greffes du cœur et des poumons FFAGCP
3	Franck BIGET - Association française de lutte contre le VIH et les hépatites virales (AIDES)	Daniel HIBERTY - UDAF 60	Régine DECOTTE - Alliance Maladies Rares AMR
4	Olivier DAUPTAIN - Fédération française des associations et amicales de malades insuffisantes ou handicapés respiratoires FFAAIR	Maxime HEDOUIN, France Alzheimer	Ingrid MARS - Association française contre les myopathies (AFM) Téléthon
5	Jean-Pierre BULTEZ - Les petits frères des pauvres	Véronique CLAVEY - Mouvement français pour le planning / Fédération régionale Nord Pas-de-Calais du planning familial	Bernard FIOLET - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

b) Au titre des représentants des associations de retraités et personnes âgées

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	
6	Dominique SANCHEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – Aid'Aisne	Yves BONNARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – CFE-CGC	Roland FONTAINE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Association AROPA
7	Jean-Marc PETIT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme (nouveau)	Eric VAN STEENKISTE-DELESPIERRE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme (nouveau)	Roger DEAUBONNE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Somme (nouveau)

c) Au titre des représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

8	Aurélien DELAHOUCHE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – CFDT	Serge FERCOT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – ADEP Picardie	Marie-Pierre BERGERET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise – Oise Alzheimer
9	Jean-Marie PETIT - APF france handicap - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Joëlle DEQUIDT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais	Brigitte DORÉ - UDAPEI Nord-Pas-de-Calais - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais

Un représentant des partenaires sociaux représentant des organisations syndicales d'employeurs représentatives :
1 membre

Philippe LECLERCQ – U2P	Siège vacant	Siège vacant
-------------------------	--------------	--------------

Membres à voix consultatives invités permanents de toutes les commissions et de l'assemblée plénière

12 membres

1	Le préfet de région Hauts de France, ou son représentant
2	Le président du Conseil économique social et environnemental régional (CESER), ou ses représentants
	Les chefs de service de l'Etat en Région ou leurs représentants
3	Le directeur régional des Affaires culturelles
4	Le directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt
5	Le directeur régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
6	Le directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
7	Le directeur régional des Finances Publiques
8	Le directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
9	Le Recteur de la région académique Hauts de France
10	Le directeur régional de l'Agence Régionale de Santé
11	Les conseils des organismes locaux d'Assurance Maladie relevant du régime général
12	La Mutualité sociale agricole (MSA) représentée par un administrateur

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2018-11-15-165

Décision tarifaire modificative portant fixation du forfait
global de soins pour l'année 2018

de l'EHPAD NOTRE DAME DES ANGES
à LILLE

**DECISION TARIFAIRE MODIFICATIVE PORTANT FIXATION DU FORFAIT GLOBAL DE SOINS POUR L'ANNEE 2018
DE L' EHPAD NOTRE DAME DES ANGES A LILLE
FINESS : 590 790 010**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

- Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu le Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu la loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la Sécurité Sociale pour 2018 publiée au Journal Officiel du 31 décembre 2017 ;
- Vu Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;
- Vu le décret n°2016-1814 du 21 décembre 2016 relatif aux principes généraux de la tarification, au forfait global de soins, au forfait global dépendance et aux tarifs journaliers des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes relevant du I et du II de l'article L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles ;
- Vu Le décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016 modifiant les dispositions financières applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- Vu l'arrêté ministériel du 18 mai 2018 publié au Journal Officiel du 20 mai 2018 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2018, l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses médico-sociales autorisées pour les établissements et les services médico-sociaux publics et privés ;
- Vu la décision de la directrice de la CNSA en date du 24 mai 2018 publiée au Journal Officiel du 30 mai 2018 prise en application des articles L314-3 et R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, fixant pour l'année 2018, les dotations régionales prises en compte pour le calcul des tarifs des établissements et services médico-sociaux mentionnés à l'article L314-3-1 du CASF ;
- Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;
- Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Monique RICOMES en qualité de Directrice Générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) ;
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 mars 2004 autorisant la restructuration et l'extension de l'EHPAD Notre Dame des Anges de LILLE et géré par La prévoyance ;

Vu La décision en date du 02 octobre 2018 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'ARS Hauts-de-France ;

Considérant la décision d'autorisation budgétaire initiale en date du 12 juin 2018;

DECIDE

Article 1 La décision tarifaire en date du 12/06/2018 est modifiée comme suit :

A compter du 15/11/2018, le forfait global de soins est fixée à **854 928,88 €** au titre de 2018 dont 27 142,19 € à titre non reconductible.

La fraction forfaitaire mensuelle s'établit à 71 244,07 €.

Pour l'année 2018, les tarifs sont décomposés comme suit :

	Forfait global de soins	Prix de journée
Hébergement permanent	829 774,85	37,89
UHR	0,00	
PASA	0,00	
Hébergement temporaire	25 154,03	34,46
Accueil de Jour	0,00	0,00
PFR	0,00	

Article 2 A compter du 1^{er} janvier 2019, en application de l'article L314-7 du CASF, le forfait global de soins est fixé à 827 786,69 €.

	Forfait global de soins	Prix de journée
Hébergement permanent	802 882,15	36,66
UHR	0,00	
PASA	0,00	
Hébergement temporaire	24 904,54	34,12
Accueil de Jour	0,00	0,00
PFR	0,00	

La fraction forfaitaire mensuelle s'établit à 68 982,22€.

Article 3 Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale sis - 6 rue du Haut Bourgeois - C.O. 50015 - 54035 NANCY Cedex, dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.

Article 4 La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Article 5 La Directrice générale de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire La prévoyance identifié sous le numéro FINESS : 590 043 386 et à l'établissement concerné (FINESS : 590 790 010).

Fait à Lille le **15 NOV. 2018**

Pour la Directrice Générale et par délégation
Le Directeur de l'Offre Médico-Sociale
Sylvain LEQUEUX